



PROJET EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT DANS 5 WILAYAS

Objectifs du projet

Le projet vise à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement en matière d'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement de base. Il se déroule dans 5 régions du sud de la Mauritanie : Gorgol, Guidimakha, Assaba, Hodh El Gharbi et Hodh El Charghi,.

Financé par l'Agence Française de Développement et l'Union Européenne, il est conduit par le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA). Il a démarré en mai 2014 pour une durée de 4 ans.

Composante hydraulique

81 localités seront touchées

Le projet vise à intervenir sur 81 localités en créant 51 nouvelles adductions d'eau potable (AEP) et en étendant ou en réhabilitant 30 AEP existantes. La population qui sera alimentée en eau est estimée à 105 000 habitants répartis en 24 communes. Le projet réalisera 51 forages suite à des études d'implantation approfondies. Les AEP réalisées seront prioritairement équipées de systèmes de pompage solaire.

La gestion de ces AEP sera confiée à des délégataires privés, en application du code de l'eau, lorsque la situation technique et économique de l'AEP le permettra.

La réglementation en matière d'eau potable sera renforcée

Le projet produira des normes pour la réalisation des AEP qui s'appliqueront à tous les intervenants du secteur et rationaliseront les choix techniques en matière d'AEP ainsi que les méthodes d'intervention.

Un travail d'adaptation du code de l'eau sera mené : il s'agira de compléter certains vides juridiques et de mieux préciser le rôle des acteurs en matière de gestion de l'eau.

Caractéristiques du projet

Maitre d'ouvrage :	MHA
Baillleurs de fonds :	AFD / UE
Financement extérieur :	14.700.000 euros
Contrepartie nationale :	600.000.000 UM
Durée du projet :	4 ans
Démarrage du projet :	Mai 2014
Assistance Technique au MO :	Burgeap-Gret-Hydroconseil
Maître d'œuvre Hydraulique :	Hydroconseil-Tenmiya
Maitre d'œuvre assainissement :	EDE-Eau Vive-BICQ

Composante Assainissement

Les bonnes pratiques d'assainissement domestique seront promues dans 500 villages

C'est l'approche "Assainissement Total Piloté par la Communauté" (ATPC), adoptée par la Direction de l'Assainissement depuis 2011, qui sera mise en œuvre par les ONG recrutées dans le cadre du projet. L'objectif est d'atteindre l'état de Fin de Défécation à l'Air Libre (FDAL), sans qu'aucune subvention ne vienne interférer le processus, les ménages étant libres de réaliser les latrines selon leurs moyens.

Cette approche sera complétée par la formation de maçons dès le début du processus afin de permettre aux ménages d'accéder à des latrines améliorées.

Une stratégie de marketing de l'assainissement sera mise en œuvre dès que les villages seront certifiés FDAL. Cela se traduira par l'organisation de la filière assainissement, la création de sani-boutiques (dépôt de matériaux nécessaires à la réalisation de latrines et au maintien de l'hygiène) dans les villages à fort potentiel de développement du marché des équipements d'assainissement et par l'organisation de campagnes promotionnelles afin d'atteindre les ménages les plus démunis.

Des latrines publiques seront construites

Le projet réalisera des latrines publiques dans 280 sites environ : écoles, centres de santé, marchés, mosquées, etc.

La gestion de ces latrines sera mise en place avec l'aide des communes. Le projet assurera la formation des chargés de gestion et la sensibilisation des usagers afin de garantir une utilisation et une gestion durable de ces ouvrages.



Composante gouvernance

Une base de données pour le MHA

Le MHA fédère l'action de plusieurs projets (5 wilayas, Pniser, Unicef) pour mettre en place une base de données des points d'eau et des équipements d'assainissement en milieu rural et semi urbain. Un inventaire de tous les points d'eau et de tous les ouvrages d'assainissement public existants sera réalisé (4 000 sites enquêtés). La base de données sera mise en place en consolidant la base existante du CNRE, les données du recensement général de la population de 2013 et les données recueillies lors de l'inventaire. L'ambition est de rendre cette base largement ouverte à tous les acteurs du MHA afin qu'elle devienne un outil de suivi et de planification.

Une planification à l'horizon 2030

Le projet collaborera, avec le projet Pniser (financement BAD), à la mise en place d'un dispositif de planification budgétaire par objectif. Pour cela, des schémas directeurs par wilaya seront réalisés, tant pour les AEP que pour les équipements d'assainissement. Une planification des investissements à l'horizon 2030 sera réalisée conduisant à l'établissement d'un cadre de dépenses à moyen terme et à un budget trisannuel.

Des documents normatifs seront élaborés

Le projet appuiera le Ministère pour élaborer documents normatifs et des guides :

En hydraulique : normes pour la réalisation des AEP, études de faisabilité des AEP, accompagnement des usagers de l'eau,



le rôle des acteurs ;

En assainissement : mise en œuvre de l'ATPC, formation des comités villageois d'hygiène, formation des maçons, formation des gestionnaires de latrines publiques, stratégie de marketing, éducation à l'hygiène en milieu scolaire, catalogue de latrines adaptées au milieu rural.

La communication sera renforcée entre les acteurs du secteur

Des rencontres entre le MHA et les bailleurs et partenaires financiers se tiendront deux fois par an. De même une revue annuelle du secteur sera mise en place afin d'informer les acteurs du secteur et de partager les expériences.



Une meilleure implication des communes

Le projet appuiera les communes en matière de régulation locale du service de l'eau, de promotion de l'assainissement domestique et de gestion des latrines publiques.

Le projet contribuera au renforcement de capacités

Le projet contribuera à produire un plan de renforcement de capacités au sein des deux Directions concernées du MHA : la Direction de l'Hydraulique et celle de l'Assainissement. Des actions de formation et d'appui au management seront réalisées.

Le projet appuiera également les Directions Régionales de l'Hydraulique et de l'Assainissement (DRHA) pour les rendre plus opérationnelles dans les dispositifs de planification et de suivi des activités d'eau et d'assainissement.

Contacts

Direction de l'Hydraulique :

Mohamed El Moctar Mohamed Taleb, Directeur

22 44 66 18, mtarm2002@yahoo.com

Mohamed Mohamed Mahmoud, Chargé du projet

22 36 02 40, ingelcmohamed@gmail.com

Bernard Gay : Assistant technique à la DH

33 26 93 82, gayb@gret.org

Direction de l'Assainissement :

Ahmed Weddady, Directeur

26 53 30 30, ahmedwd62@gmail.com

Amadou Gatta Ba : Chargé du projet

46 94 43 90, gattaba68@yahoo.fr

Yannick Pradelles : Assistant technique à la DA

49 53 46 54, pradelles@hydroconseil.com